

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MASTIC POLYESTER

Version: 2

Date de révision: 24/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	MASTIC POLYESTER
Utilisation de la substance/préparation	rebouchage de pièces polyesters
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	MASTIC POLYESTER
Description de la préparation:	Mélange de résine et de styrène
Composant(s) contribuant aux dangers:	• styrène - N° Id: 601-026-00-0 - N° CAS: 100-42-5 - N° CE: 202-851-5 Conc. pds.(%): 5 < C <= 10 - Classification: • R 10 • Xn; R 20 • Xi; R 36/38 •

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Le mélange vapeur / air est inflammable.
Risque(s) spécifique(s):	Nocif par inhalation et ingestion.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
Inhalation:	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou bien utiliser un nettoyant reconnu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
	..

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthode(s) de nettoyage	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable,

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MASTIC POLYESTER

Version: 2

Date de révision: 24/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air
Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.
Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.
L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à terre lors de transvasements.
Les ouvriers doivent porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les sols doivent être en matériau conducteur.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.
Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistilage.
Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Stockage

- Précaution(s): Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
- Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 30°C
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
- Matériaux d'emballage non adaptés: Cuivre.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition: • styrène: VME ppm = 50 - VME mg = 213 - VLE ppm = 100 - VLE mg = 426
voir rubrique n° 2

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
Porter des gants appropriés
- Protection de la peau: Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MASTIC POLYESTER

Version: 2

Date de révision: 24/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

	visqueux
- Couleur:	ambre
- Odeur:	caractéristique
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	
- PH:	non applicable
- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair:	Les vapeurs sont inflammables.
- Limites d'explosivité:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1):	>1 g/cm ³
- Viscosité:	Non déterminé.
- Hydrosolubilité:	Insoluble dans l'eau.
- Liposolubilité:	Soluble dans: esters, cétones.
- Solubilité aux solvants:	soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
Matière(s) à éviter:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Produit(s) de décomposition dangereux	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote...

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central.
- Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	effets non répertoriés

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Persistance et dégradabilité	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.
Ecotoxicité / Effets sur l'environnement:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Toxicité aquatique:	Pollue l'eau.
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
Autres informations	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MASTIC POLYESTER


Version: 2

Date de révision: 24/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU	3269
Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)	
- classe de danger:	3
- nom d'envoi exact:	polyester résine
- Groupe d'emballage:	II
IMDG (mer)	
OACI/IATA (air)	
- nom d'envoi exact:	polyester résine
Voies fluviales (ADNR)	
- Groupe d'emballage:	II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
N° CE:	Non applicable.
Symbole(s):	Xn - Nocif 
Phrase(s) R:	10 Inflammable. 20 Nocif par inhalation.
Phrase(s) S:	23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CEE.
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Utilisation de la substance/préparation	rebouchage de pièces polyesters
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique	
- Date de la première édition:	28/05/1998
- Date de la révision précédente:	24/07/2003
- Date de révision:	24/07/2003
- Version:	2
Réalisé par:	SDS